



MAIRIE DE RUE

RUE, le 1er février 2022

AVIS

*_*_*_*_*

Cher/Chère collègue,

Conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-10, L.2122-17 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le

LUNDI 7 FEVRIER 2022 à 18 H

Salle du Conseil municipal

Avec l'ordre du jour suivant :

1. PV de la séance du 13/12/2021
2. Personnel communal
 - 2.1. Mise à disposition de deux agents
 - 2.2. Renouvellement du contrat d'assurances statutaires 2022-2025
 - 2.3. Débat sur la protection sociale complémentaire (présentation en séance)
3. Affaires communautaires
 - 3.1. Droit de préemption urbain
4. Assainissement collectif
 - 4.1. Contrôle des branchements privés au réseau EU collectif en cas de vente ou mutation immobilière
5. Finances
 - 5.1. Contrats d'assurances – assistance à la mise en concurrence
 - 5.2. Convention avec la FDE 80 pour l'effacement des réseaux sur une partie de la route d'Abbeville et le chemin de la Madelaine
 - 5.3. Avance sur BP SPIC EAU n°1
6. Questions et communications diverses / droit d'initiative

Le maire,
Jacky THUEUX

